

MAIRIE DE
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,
Le jeudi 25 juin à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 18/06/2015

Présents : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,
MM. DAVID, JARRY D. et JARRY O., Mmes GILLES, SAUVETRE, M. ROUILLIER.

Absents : MM. BONNET, HILKER, BAUDOUIN et Mme FAZILLEAUD.

M. le Maire expose qu'à l'occasion des congés annuels d'été et du nombre de résidents à la résidence séniors Bellevue, il convient de recruter une 3e personne, afin d'assurer un service quotidien auprès des personnes âgées.

Le conseil municipal, après discussion, décide :

- de recruter une personne en contrat aidé CUI-CAE,
- de créer au 1er août 2015, un poste d'agent non titulaire de la fonction publique territoriale pour aider à l'entretien, au service des repas, aux espaces verts et à l'animation de la résidence Bellevue,
- de rémunérer cet agent sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe, au 1er échelon, sur la base de 20h hebdomadaire. Le contrat étant conclu pour une durée de 12 mois.

La publicité nécessaire a été faite en mairie, sur le site internet de la commune ainsi qu'auprès de Pôle Emploi.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Objet :
Contrat Cae-Cui

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le

Pour Copie conforme,
En mairie, le 30 juin 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU

REÇU EN PREFECTURE
le 06/07/2015
Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150625-2015_CH2506_3-DE